



Eure- et-Loir Ingénierie

NOS MISSIONS

Pour l'ensemble des communes adhérentes à la mission voirie, nous pouvons assurer les prestations suivantes :

Assistance à maîtrise d'ouvrage :

- Etudes préalables et définition du projet,
- Assistance à la consultation du maître d'œuvre et du suivi des études du MOE,
- Assistance dans le suivi du projet (lancement du DCE et choix des entreprises de travaux) et participation au suivi du chantier jusqu'à sa réception.

Maîtrise d'œuvre :

- Réalisation d'un diagnostic et études préliminaires,
- Études d'avant-projet et de projet,
- Assistance pour la conclusion des marchés de travaux,
- Pilotage et suivi de l'exécution des contrats de travaux, (ordonnancement, planification du chantier, suivi administratif et financier),
- Assistance pour les opérations de réception.

NOTRE FONCTIONNEMENT

Eure-et-Loir Ingénierie, via son service aménagement apporte son expertise technique pour la réalisation de vos projets d'aménagement de places, parvis et jardins publics, aires de jeux et de loisirs, cours d'écoles, cours de Mairie, allées de cimetière, cheminements piétons, aménagements cyclables, aires de stationnement.

ESPACE PUBLIC

Eure-et-Loir Ingénierie peut, au travers de cette mission vous accompagner dans vos projets d'aménagement d'espaces publics ; Est entendu par « espace public » toutes zones ouvertes accessibles au public pour des activités sociales et récréatives.



Comment adhérer ?



Il faut une délibération du conseil municipal approuvant la convention

Contact : 02 37 23 59 28

contact@ingenierie28.fr